



Demande de travaux non effectué

Par **bertho83**, le **17/10/2014** à **17:52**

Bonjour à tous,

Je suis locataire d'un appartement en Rdc, la location est gérée par une agence. Cela fait maintenant quatre mois que j'ai un de mes volets (rabattable en bois) qui a sa charnière du bas qui tiens par le saint esprit, étant je le rappel en Rdc (donc facilement cambriolable), je n'ai pas perdu de temps pour en informé mon agence. Cette dernière me dit toujours, "nous nous en occupons sans problème" sauf que ca fait quatre mois que je renouvelle ma demande est toujours rien.

Donc déjà j'ai l'impression de passer pour un c** et deuxièmement, je suis pas tranquille quand je pars travailler de peur d'être cambrioler surtout qu'un seul coup de tourne-vis dans la charnière et le volé n'existe plus.

Je souhaiterai donc un peu d'aide pour la procédure que je dois effectuer pour qu'enfin ce volet soit réparé.

Je vous remercie par avance.